2012-1840
2012-10-29

AgriPhage-CMM
Bactéricide biologique utilisé pour la répression de la souche bactérienne du chancre de la tomate de serre.
Liquide
COMMERCIALE:

GARANTIE
Bactériophage de *Clavibacter michiganensis* sousesp.*michiganensis: 1.0 x* 10^{12} unité de formation de plages.
(UFP)/L

NO. D'HOMOLOGATION:30301 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'UTILISATION.

ATTENTION:
SENSIBILISANT POTENTIEL
IRRITANT POTENTIEL POUR LA PEAU ET LES YEUX

OmniLytics, Inc.
9100 South 500 West
Sandy, Utah 84070
801-746-3600
www.omnilytics.com
Contenu Net: 1L, 10L

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS
En cas d'ingestion:
Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente
En cas de contact avec la peau ou les vêtements:
Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation:
Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux:
Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE:
Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peux causer de la sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évitez d'inhaler ou de respirer les vapeurs. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou un filtre HE pour produits biologiques, lors de la manipulation, et pendant les activités de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ou laisser les travailleurs pénétrer dans les zones où les activités sont excercées à moins de porter l'équipement de protection individuel, incluant une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, et des gants imperméables jusqu'à ce que le brouillard de pulvérisation soit sec. De plus, un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou un filtre HE pour produits biologiques est requis jusqu'à ce que le brouillard de pulvérisation soit déposé au sol. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

ENTREPOSAGE:
Pour éviter toute contamination ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais et sec à $+4^0$ C à l'abri des rayons directs du soleil. Tout produit non-ouvert a une durée de conservation de 1 an à partir de sa date de fabrication. Refermer immédiatement le contenant et entreposer à $+4^0$ C après l'utilisation. Utiliser la bouteille dans les 30 jours suivant son ouverture.

ÉLIMINATION:
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION SUR L'UTILISATION GÉNÉRALE:
Pour la répression de la souche bactérienne du chancre de la tomate de serre causé par le *Clavibacter michiganensis sousesp. michganensis.*

COMPATIBILITÉ:
Ne pas combiner AgriPhage-CMM dans le réservoir de pulvérisation avec des substances dénaturantes ou des sels de cuivre.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :
Intégrer AgriPhage-CMM dans une stratégie globale de lutte antiparasitaire. Suivre les pratiques connues pour réduire le développement de la maladie. Consulter les autoritées agricoles locales pour des stratégies IPM spécifiques développées pour vos cultures et votre emplacement.

MODE D'EMPLOI:
AgriPhage-CMM est un bactéricide utilisé comme produit préventif et curatif pour la répression du chancre bactérien sur la tomate de serre causé par le *Clavibacter michiganensis* sousesp. *michiganensis.* AgriPhage-CMM peut être appliqué en pulvérisation foliaire seule, dans des programmes de pulvérisations alternées ou dans un réservoir en cuve avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Pour une efficacité maximale, appliquer AgriPhage-CMM avant ou au début du développement de la maladie ou quand les conditions contribuent à la forte pression de la maladie.

Diluer AgriPhage-CMM aux doses et aux fréquences suivantes. AgriPhage-CMM peut être appliqué avec un équipement conventionnel de pulvérisateur au sol, et des pulvérisateurs manuels. Une couverture complète et humidification de tout feuillage est essentielle pour une lutte efficace contre la maladie.

Traitement des semis

TAUX	APPLICATION	NOTES
12 mL d'AgriPhage-CMM par 100 mètres carrés de serre	Commencer les applications sur les semis (au stage de développement de la 4ième feuille), immédiatement après la plantation ou le greffage, avant ou au début des stades de développement de la maladie.	Appliquer les traitements à 3 ou 4 jours d'intervalle. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une protection complète.

Traitement pour les serres hydroponiques

TAUX	APPLICATION	NOTES
40 mL d'AgriPhage-CMM par 100 mètres carrés de serre.	Commencer les applications avant ou aux débuts des étapes de développement de la maladie et continuez pendant toute la durée de la saison de la pousse.	Appliquer les traitements à 3 ou 4 jours d'intervalle. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une protection complète.

Empêcher les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

La solution de vaporisation doit être utilisée dans les 24 heures suivant sa préparation. AgriPhage-CMM peut être appliqué jusqu'à la date de la récolte incluse.